

**DEPARTEMENT DE L'ESSONNE**  
**ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU**

**PETIT P.V. DESTINE A L 'AFFICHAGE**

**CANTON DE GIF-SUR-YVETTE**  
**FL/CP**

-----

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**VILLE DE VERRIERES-LE-BUISSON**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 SEPTEMBRE 2015**

-----

Le vingt-huit septembre de l'an deux mille quinze à vingt heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur JOLY, Maire, et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre de l'an deux mille quinze conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JOLY, Mme FOUCAULT, M. DOSSMANN, Mme LEGOFF, M. DELORT, Mme CHATEAU-GILLE, Mme DELBECQ, M. TREBULLE, Mme ROQUAIN, M. ZAKARIAN, Mme LIBONG, M. CHARLES, Mme KERNY-BONFAIT, M. LARNICOL, Mme CASAL DIT ESTEBAN, M. ATTAF, M. DERBANNE, Mme DEGERIT, M. PEPERS, Mme OCTAU, Mme BOULER, M. LEFEVRE, Mme SCHEIDECKER, M. MILLET, Mme BARBET, M. FOURNIER, Mme CHAUVEAUD-LAMBLING, M. HULIN et M. GRISSOLANGE.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

M. MORDEFROID à M. JOLY  
Mme ORSINI à Mme FOUCAULT  
M. PANCRAZI à M. DOSSMANN  
M. YAHIEL à M. FOURNIER

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme FOUCAULT

-----

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au Conseil de se prononcer sur les comptes rendus des séances du Conseil municipal du 13 avril 2015 et 1<sup>er</sup> juin 2015 qui sont approuvés à l'unanimité.

Puis, Monsieur le Maire indique avoir reçu quatre questions écrites, trois pour Verrières Ville Ouverte (VVO) et une pour Réussir Ensemble (RE), qui seront abordées en fin de séance et demande au Conseil municipal de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

### DESIGNE

- Madame Caroline FOUCAULT secrétaire de séance,

### APPROUVE

- les créations de postes afin de promouvoir les agents dans le cadre des avancements de grade et de la promotion interne au titre de l'année 2015,

### PREND ACTE

- du bilan d'activité de la Cuisine centrale de Verrières-le-Buisson par API RESTAURATION pour l'année 2014,

### APPROUVE

- la convention d'objectifs et de financement la Caisse d'allocations familiales (CAF) - prestation de service « Accueil de loisirs et Aide spécifique rythmes éducatifs » - et autorise Monsieur le Maire à signer tout documents relatifs à ce dossier,
- la convention « fonds publics et territoires Jeunesse » entre la ville de Verrières-le-Buisson et la Caisse d'allocations familiales (CAF) et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- le choix du projet de réfection de la rue Léon Maugé dans le cadre du plan de relance de l'investissement proposé par le Conseil Départemental de l'Essonne et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents y afférents,
- le transfert de la compétence en matière de construction d'infrastructure d'avitaillement pour les véhicules GNV au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF),

### FIXE

- la caution pour l'obtention d'un « bip » à 50 € et le tarif pour un « bip » supplémentaire à 39 €, Monsieur le Maire étant autorisé à signer les documents relatifs à ce dossier,

### APPROUVE

- la convention de mise à disposition d'un terrain communal pour la création d'un terrain maraîcher dans le parc de la Maison Didier et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- la convention de mise à disposition de deux poules pondeuses à des foyers volontaires sur la commune et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- la « Charte d'engagement pour l'entretien des espaces publics 2015 - 2020 » avec le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) dans le cadre de l'opération « Phyt'Eau Bièvre » et autorise Madame la Première Adjointe à signer tous les documents y afférents,
- la convention de partenariat entre la Ville de Verrières-le-Buisson et le Club du Bel Age et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

*Toutes les délibérations n'ayant pas fait l'objet d'une mention particulière ont été approuvées à l'unanimité des votes exprimés*

**PREND ACTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

- N°111 Convention entre la commune et l'UNCCAS (Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale) pour une formation prévue le 25 novembre 2015 pour un montant de 240 € TTC,
- N°112 Contrat de prestation entre la commune et le théâtre « T » pour une présentation d'un spectacle « Je nais Papier » au Moulin de Grais, 12 rue du Lavoir, le mercredi 25 novembre 2015 à 10h et à 16h pour un montant de 1 398,75 € TTC,
- N°113 Contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de contes « contes gaéliques » entre la commune et le Centre de Littérature Orale (CLIO) avec Monsieur Patrick CAUDAL, au Moulin de Grais, le samedi 21 novembre 2015 à 18h15 pour un montant de 567 € TTC,
- N°114 Contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de conte « Biviou raconte » entre la commune et la société TCHEKCHOUKA à la médiathèque André Malraux pour un montant de 600 €,
- N°115 Convention entre la commune et le centre de formation Saint-Honoré pour une formation le 10 octobre 2015 pour un montant de 860 € TTC,
- N°116 Contrat de prestation entre la commune et la compagnie Les Arrosoirs pour un spectacle « Je vois ou mon petit cinéma » au Moulin de Grais le mercredi 9 décembre 2015 à 10h et à 15h pour un montant de 3 275,40 € TTC,
- N°117 Avenant n°1 au contrat d'inspection technique des systèmes anti-intrusion des bâtiments conclu avec la société SPEN PROTECTION pour un montant annuel forfaitaire de 6 740 € HT,
- N°118 Contrat de prestation de service entre la commune et Monsieur Nicolas BRUNET pour vérifier et surveiller le domaine de Gravières et ses dépendances à LANOBRE pour un montant annuel de 3 040 € TTC (sur une base de 190 heures) pour une durée d'un an renouvelable deux fois de façon tacite,
- N°119 Convention entre la commune et la société Praxis-formation-conseil pour une formation du 15 au 18 septembre 2015 pour un montant de 921 € TTC,
- N°120 Convention entre la commune et la Prévention routière pour une intervention de vérification des éléments de sécurité des automobiles le mercredi 23 septembre 2015 de 9h à 17h place Charles de Gaulle pour un montant de 500 € TTC,
- N°121 Contrat entre la commune et la société TAZE pour la maintenance de l'alarme incendie du domaine de Gravières à LANOBRE pour un montant annuel de 1 852 € HT pour une durée d'un an renouvelable 2 fois de façon tacite,

- N°122 Contrat entre la commune et la société TAZE pour la maintenance des organes de désenfumage du domaine de Gravières à LANOBRE pour un montant annuel de 790,50 € HT pour une durée d'un an renouvelable 2 fois de façon tacite,
- N°123 Contrat de prestation entre la commune et l'association Théâtre de l'Imprévu pour un spectacle « Primo Levi et Ferdinando Camon : conversations ou le voyage d'Ulysse » au Moulin de Grais le vendredi 2 octobre 2015 à 21h pour un montant de 2 136,37 € TTC,
- N°124 Contrat de prestation entre la commune et le théâtre La Reine Blanche pour un spectacle « Dieu, qu'ils étaient lourds !! » au Moulin de Grais le samedi 5 décembre 2015 à 21h pour un montant de 2 860,62 € TTC,
- N°125 Convention entre la commune et l'Institut de Formation des Elus Démocrates pour une formation du 25 au 27 septembre 2015 pour un montant total de 710 € TTC,
- N°126 Contrat entre la commune et la société THYSSENKRUPP pour la maintenance de l'ascenseur et du monte-charge de la Maison de Vaillant pour un montant annuel de 3 784,20 € HT pour une durée d'un an renouvelable 1 fois de façon tacite,
- N°127 Contrat entre la commune et la société THYSSENKRUPP pour la maintenance de l'élévateur de l'école maternelle située au 5 rue Fabre pour un montant annuel de 1 129,48 € HT pour une durée d'un an renouvelable 1 fois de façon tacite,
- N°128 Contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de conte « Baba Yaga » entre la commune et l'International Visual Théâtre (IVT) le mercredi 16 septembre 2015 à 17h à la médiathèque André Malraux pour un montant de 527,50 € TTC,
- N°129 Contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de conte « Ma Mère Laie » entre la commune et l'association C'est-à-Dire le mercredi 7 octobre 2015 à 17h à la médiathèque André Malraux pour un montant de 650 € TTC,
- N°130 Contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de conte « Contes à croquer » entre la commune et la SARL TOHU BOHU le mercredi 13 avril 2016 à 17h à la médiathèque André Malraux pour un montant de 600 € TTC,
- N°131 Convention entre la commune et l'association Saint-André pour l'utilisation de la salle Saint-Germain entre le 28 septembre 2015 et le 23 mai 2016 pour les conférences de l'association Université du Temps Libre-Essonnes (UTLE) pour la somme forfaitaire de 2 600 €,
- N°132 Convention entre la commune et le Muséum National d'Histoire Naturelle afin de mettre à disposition l'herbier et dans le cadre de la saisie informatique des données sur la base de Sonnerat-BryoMyco,

- N°133 Convention-cadre entre la commune et l'association Saint-André pour la mise à disposition de ses locaux situés au Centre paroissial Saint-André,
- N°134 Convention entre la commune et les Entretiens Professionnels Formation pour une formation prévue le 9 octobre 2015 pour un montant de 180 € TTC,
- N°135 Convention entre la commune et les Entretiens Professionnels Formation pour une formation pour plusieurs agents pour un montant total de 1 620 € TTC,
- N°136 Convention de prestation de service entre la commune et l'Unité Mobile de Premiers Secours et d'Assistance de Bondoufle pour le cross des écoles le mardi 13 octobre 2015 au Parc de la Noisette pour un montant de 500 € TTC,
- N°137 Convention entre la commune et l'association Compagnie Minuit Zéro Une pour la présentation de 3 lectures-brunch au Moulin de Grais le dimanche 15 novembre 2015 à 11h, le dimanche 24 janvier 2016 à 11h et le dimanche 17 avril 2016 à 11 pour un montant total de 2 350 € TTC,
- N°138 Convention entre la commune et le foyer ADEF pour le prêt, à titre gracieux, de matériel électoral le 3 septembre 2015,
- N°139 Contrat de cession du droit d'exploitation entre la commune et le Théâtre des Bonnes Langues pour un spectacle de conte « Cendrillons de France et du Vietnam » le samedi 21 mai 2016 à 18h30 à la médiathèque André Malraux pour un montant de 550 €,
- N°140 Convention entre la commune et l'Ecomusée de Savigny-le-Temple pour un prêt d'outils, à titre gracieux, pour une exposition « l'outil et le blé » du 24 août au 16 septembre 2015,
- N°141 Convention de prestation entre la commune et Madame Géraldine POELS, écrivain, pour une lecture publique de son œuvre, à titre gracieux, le vendredi 25 septembre 2015 à 19h à la médiathèque André Malraux,
- N°142 Convention entre la commune et la société QUALICONSULT pour la vérification technique des installations électriques lors du forum des associations le 12 septembre 2015 pour un montant de 600 € TTC,
- N°143 Contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de conte « l'Ecume des Mots » entre la commune et les productions SIMON DU FLEUVE ENR. au Moulin de Grais le samedi 6 février 2016 à 18h30 pour un montant de 680 €,
- N°144 Contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de conte « Roule, roule, petit œuf » à la médiathèque André Malraux le mercredi 16 mars 2016 à 17h pour un montant de 800 €,
- N°145 Convention entre la commune et l'association Terre et Cité pour le prêt, à titre gracieux, de vaisselle pour le 30 septembre 2015,

- N°146 Désignation de Maître MOLINIE pour défendre les intérêts de la Ville contre le décret du Préfet de l'Essonne du 29 mai 2015,
- N°147 Convention entre la commune et l'institution Notre Dame de l'Assomption pour le prêt, à titre gracieux, de matériel électoral le 5 octobre 2015,
- N°148 Contrat de prestation entre la commune et Monsieur Pierre GILLES, commissaire d'exposition pour la conception et la mise en place d'expositions à l'Orangerie-Espace Tourlière : « Emergences » (du 18 septembre au 11 octobre 2015), « Graine de vie » (du 4 au 20 décembre 2015), « La Vie en Rose » (du 15 janvier au 7 février 2016) et « Horizons » (du 27 mai au 26 juin 2016) pour un montant de 300 €,
- N°149 Contrat de prestation de médiation culturelle entre la commune et Monsieur Christophe ROULEAUD pour ses interventions à l'Orangerie-Espace Tourlière, chaque prestation s'élevant à 50 €,
- N°150 Convention entre la commune et CERF Formation pour une formation du 12 au 16 octobre 2015 pour un montant de 1 348 € TTC,
- N°151 Requête n°388936 déposée par Monsieur LIGNAC devant la Cour de Cassation : désignation du cabinet GASCHIGNARD pour défendre les intérêts de la ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

**Le Maire,  
Vice-Président des Hauts-de-Bièvre,**

**Thomas JOLY**

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application du décret n° 93.1121 du 20 septembre 1993, "le dispositif des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un Recueil des Actes Administratifs ayant une périodicité trimestrielle", lequel est, par demande formulée auprès du Secrétariat Général, en Mairie :

- consultable, sur place à titre gratuit.

- communicable, par photocopie, à titre onéreux, aux frais du demandeur, au (x) tarif (s) fixé (s) par délibération, en vigueur à la date de la demande.